



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 17 novembre 2022 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Présidence de Bertrand Surdez, Président

L'ordre du jour est le suivant :

1. Appel
2. Adoption du dernier procès-verbal
3. Assermentation
4. Lettres et pétitions
5. Communications municipales
6. Constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) sur la parcelle 713 RF Cudrefin
 - Présentation
 - Préavis-rapport 60-2022
 - Rapport des commissions
 - Décision
7. Divers

Le Président ouvre la séance à 20h20.

1. Appel

Présents : 30 membres (dont Claude Roulin assermenté au point 3)

Excusés : Marc Reichenbach, Alexandre Grossu, Cyril Beck

Absents : Alexandre Mentha, Hervé Zanini

Le quorum étant atteint, le Conseil peut siéger valablement

2. Adoption du dernier procès-verbal

L'Ordre du jour est accepté à l'unanimité.

Le PV du 20 octobre 2022 est accepté à l'unanimité.

3. Assermentation

Assermentation de Claude Roulin par Le Président, Bertrand Surdez.

4. Lettres et pétitions

Aucune lettre ni pétition

5. Communications municipales

Richard Emmenegger *Administration, finances, environnement, sport et culture, sécurité publique*

- Des informations concernant l'avancement des travaux vers la **zone sportive** seront annoncés plus régulièrement. Un montant de 103K a été mis au budget 2023 concernant l'éclairage des courts de tennis et du terrain de football. L'éclairage sera en LED et de meilleure qualité. Une subvention de 19'390 Frs. nous est accordée pour ces travaux.
- Les préavis concernant la **zone sportive** seront remis au conseil du 26 janvier 2023. Une opposition de l'association des transports et environnement (ATE) n'a pas été retirée à ce jour. Si cela avait été le cas, nous aurions pu porter ces préavis à l'ordre du jour du prochain conseil.



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 17 novembre 2022 à 20h15 à la Halle Polyvalente

Christine Carrel

Bâtiments, police des constructions, urbanisme

- Halle polyvalente : les travaux de l'étanchéité de la toiture et du ponçage de la scène sont terminés.
- Halle polyvalente cuisine : elle a été entièrement démontée, la chape et le carrelage vont être posés la semaine prochaine.
- Crèche : Les travaux avancent bien.
- PA communal : Un contact a lieu prochainement avec l'Etat concernant les points relevés par le canton.

Jean-François Milliet

Travaux publics, domaines, voirie, épuration, eau potable, cours d'eau

- La poubelle demandée lors du dernier conseil vers la place de jeu au port a été installée.
- Pour les fêtes de Noël les guirlandes ne seront pas posées. Seul le sapin au centre du village sera décoré.

Pierre Roth

Formation, jeunesse, affaires sociales

- Local jeunes : Le projet de local pour les jeunes est toujours en cours. Afin que les jeunes puissent s'habituer à ces regroupements deux soirées sont organisées (25.11 et 9.12 de 16h à 21h) sous la conduite de Mme Noémie Flück (Fondation Cherpillod) et M. Demetrio (animateur de l'Arpeje).
- Jeunesse Cudrefin local : Un accord a été trouvé avec la jeunesse de Cudrefin afin qu'ils puissent bénéficier du local dans les abris PC.

Jean-Luc Amiet

Tourisme, ports, camping, mobilité, églises

- excusé

6. Constitution d'un droit de superficie distinct et permanent (DDP) sur la parcelle 713 RF Cudrefin

Selon l'Art. 65a de la LC, M. Jean-François Milliet est récusé pour ce point étant donné qu'il a un intérêt personnel et matériel, il sort donc de la salle.

- Aucune information supplémentaire apportée.
- Préavis 60-2022 remis avec les convocations.
- Lecture du rapport de la commission Technique par Grégory Cotting. La commission propose au Conseil d'accepter le DDP tel que présenté dans le projet.

Lecture du rapport de la commission des finances (ci-après COFI) par Didier Gattlen. La COFI propose au Conseil d'accepter le DDP tel que présenté dans le projet.

- Fabrice Schneiter : Question reportée dans les divers
- Alain Bonny : Est-ce qu'un prix de location de 1387.35 est réaliste ? La location ne devrait pas être plus élevée comme le chiffre d'affaires du terrain sera plus élevé que le revenu généré par un terrain agricole sans bâtiment ? Richard Emmenegger : La Municipalité s'est posée la même question. C'est compliqué de comparer, c'est pourquoi nous nous sommes tournés vers Estimapro. Le revenu de cette parcelle est actuellement de 265.00/an. Le montant demandé semble correct est justifié, et il est basé sur l'avis de professionnel du monde agricole. Annelise Languetin : Peut-on prélever un intérêt par rapport au chiffre d'affaires de l'activité de la parcelle ? Richard Emmenegger : Nous n'avons pas à intervenir sur le chiffre d'affaires du locataire. La commune a un intérêt d'accepter la construction agricole qui engendrera une



CONSEIL COMMUNAL DE CUDREFIN

Séance du Conseil Communal du jeudi 17 novembre 2022 à 20h15 à la Halle Polyvalente

augmentation de revenu et permettra aux agriculteurs de se développer. Alain Bonny relève que l'entreprise sera taxée sur ses revenus et que la commune en bénéficiera.

d. Décision : Le conseil accepte le préavis 60-2022 à l'unanimité moins 3 abstentions.

7. Divers

- **Accès déchetterie** : Fabrice Schneiter, dans le DDP présenté ci-dessus, il est mentionné que les camions devant accéder au futur poulailler devront passer par la route principale. Qu'en est-il des privés se rendant à la déchetterie ? Jean-François Milliet : Le bureau NPPR s'occupe du cas pour les privés. Quand nous aurons l'aval du canton, nous passerons par un préavis de demande de crédit car il faudra installer un sens unique et élargir le pont afin de permettre aux camions et voitures-remorque de pouvoir tourner. Concernant les camions se rendant au poulailler, nous leur avons directement demandé d'effectuer ce trajet en cours d'étude.
- **Lumière Champs de Rives** : Annelise Languetin, qu'en est-il de l'éclairage aux Champs de Rives ? Jean-François Milliet : Une offre a été demandée pour l'élargissement de la banquette et un devis pour des lampadaires électriques et solaires. Rien ne sera fait avant 2023.
- **Canalisations village** : Olivier Schwarz, en début de législature il a été demandé un plan des canalisations et leur suivi, qu'en est-il ? Jean-François Milliet : Après avoir approché le chef de la voirie, je me suis tourné vers le bureau technique car il s'agit maintenant de répertorier toutes les canalisations depuis la sortie des maisons. Les plans des architectes et la réalité ne concordent pas. C'est un projet qui va prendre du temps et coûter plusieurs dizaines de milliers de francs. Olivier Schwarz remercie Jean-François Milliet et comprend que cela prenne du temps.
- **Budget 2023** : Melinda Beck informe que les convocations avec annexes pour le prochain conseil ont été distribuées avant la séance aux membres recevant leurs convocations par courrier et que quelques Budgets 2023 version papier sont disponibles pour les membres qui le souhaite.
- **Mur anti-bruit** : Olivier Schwarz lors du dernier conseil il a été mentionné un « mur antibruit » où se situe-t-il ? Richard Emmenegger, il s'agit du mur longeant le camping, cela concerne également les 3 préavis qui seront portés à l'ordre du jour en janvier 2023 ; la route dépose-minute, la piste cyclable et le parking et gare routière. Ces préavis ont été séparés car certains bénéficient d'un retour de péréquation et celui du mur anti-bruit n'est pas assujéti à la TVA.

Le Président informe que le prochain conseil aura lieu le 1^{er} décembre et le suivant le 26 janvier 2023 et lève la séance à 20h52. Une verrée attend les conseillers à la sortie.

Le Président

Bertrand Surdez



La Secrétaire

Melinda Beck